

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causae servitis hujus apostolicae cathedrae doctrinis inniari. (Bref de Pie IX à la LIBERTE.)
Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adherere quae ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita
(Bref de Léon XIII à la LIBERTE.)

LA LIBERTE

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X

PRIX D'ABONNEMENT

	3 mois	6 mois	Un an
SUISSE	Fr. 6 »	11 »	20 »
UNION POSTALE	» 10 »	19 »	36 »

Prix du numéro : 10 centimes.

Rédaction et Expédition

BUREAUX : Grand'Rue, 13, à Fribourg

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.

Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'Agence suisse de Publicité ORELL, FUSLI & Co, à FRIBOURG, 69, rue des Epouses; Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc.

Prix de l'annonce ou de son espace : Pour l'étranger 20 cent. la ligne. Pour la Suisse 15 cent. la ligne. Pour le canton 10 cent. la ligne.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LE PAPE MÉDIATEUR

Le télégraphe nous a signalé et résumé en quelques mots l'article que l'*Osservatore romano* a consacré à la médiation du Pape proposée par l'Allemagne et acceptée par l'Espagne. Nous avons aujourd'hui sous les yeux cet important article, et nous en traduisons les principales considérations :

Depuis longtemps le droit international semblait se résumer dans la pointe de l'épée et dans la bouche des canons. Des armées colossales couvrent la face de l'Europe; des flottes dépassant tout ce qui s'est vu en ce genre sillonnent la mer; des armements gigantesques ou s'épuise la richesse de l'Etat se font chaque fois qu'un petit nuage apparaît sur l'horizon politique; la paix armée, désastreuse autant qu'une guerre, dispense aux nations la puissance et l'autorité en proportion du nombre de soldats qu'un potentat peut mettre sur pied.

Et que voyons-nous cependant ? Au moment où deux puissances européennes, qui se disputent la possession d'une île, comptent leurs soldats, arment leurs flottes et se préparent à soutenir leurs droits par la force des armes tout à coup elles remettent l'épée au fourreau et se tournent de commun accord vers le Pape elles lui disent : « Saint-Père, votre justice nous est un garant de votre impartialité, votre sagesse nous garantit la justice de votre décision; nous remettons nos titres entre vos mains. A vous de juger; nous nous en rapportons à votre décision. »

Le journal romain fait ensuite remarquer combien les qualités respectives des deux puissances en cause ajoutent d'importance à cette médiation. Il poursuit :

L'Espagne est catholique, l'Allemagne (considérée dans son gouvernement) protestante. Et cependant l'empereur protestant ne craint pas de se confier à la justice du Pape.

Et ceci ne se passe pas, comme dans d'autres temps, à une époque où tous les peuples et tous les souverains s'inclinaient respectueusement devant le Trône pontifical. Ce recours au Pape se produit au moment où l'Eglise subit une des épreuves les plus dures de sa vie vingt fois séculaire, dans un temps où le Pontife privé de ses Etats vit relégué entre les murs du Vatican; où enfin il se trouve des gens pour déclarer la Papauté morte et rêver que peut-être Léon XIII clôturera la liste des Papes!

Mais cet événement qui jette un nouveau lustre sur la Papauté fait resplendir principalement la personne même de Léon XIII.

Ce grand Pontife appelé de Dieu à gouverner l'Eglise dans des temps si difficiles, si calamiteux, est vraiment à la hauteur de sa grande mission. Doux avec les faibles, fort vis-à-vis des puissants, conciliant envers ceux qui viennent à résipiscence, prompt à rappeler sur la voie droite ceux qui s'en écartent, ferme dans la direction, sage dans l'action, il a étonné le monde par sa magnanimité, par la hauteur de son intelligence et la profondeur de sa sagesse.

C'est aussi à ces qualités, comme le remarque l'*Osservatore*, que les souverains d'Allemagne et d'Espagne rendent hommage en prenant le Pape pour médiateur. L'organe romain termine en exprimant l'espoir que l'intervention papale aplanira le conflit suscité entre deux grandes nations, et il rend grâce à la Providence d'avoir ménagé à l'Eglise l'occasion de rendre un nouveau et éclatant service à la cause de la civilisation et de la paix.

Nouvelles suisses

MÉTÉORE. — Lundi soir, à 8 h. 15 m., pendant que la pluie tombait à torrents, il s'est produit un phénomène singulier qui a été observé à Neuchâtel, à Pesieux, ainsi qu'à Fribourg. Le ciel s'est éclairci tout à coup et a pris une teinte vert-pâle très claire, qu'on peut comparer à la lueur d'un feu de Bengale. Ce phénomène n'a duré que trois secondes environ.

POSTES. — La section de Lausanne de la Société d'assurance des fonctionnaires et employés fédéraux, comprenant Fribourg, Vaud et Valais, a eu sa séance annuelle à Villeneuve, dimanche, présidée par M. Dellester, directeur du 2^{me} arrondissement postal.

M. de Weiss, greffier du Tribunal fédéral, a présenté un rapport sur la marche de la Société et donné connaissance des résolutions prises par l'assemblée des délégués au sujet de la révision des statuts sur lesquels les sociétaires auront prochainement à se prononcer. Tous les sociétaires assurés depuis plus de cinq ans auront droit à une répartition du fond de garantie (trop élevé), celui-ci ayant été fixé au 20 % du capital de réserve.

La fortune de la Société s'élevait à la fin de 1884 à 1,200,000 fr.; 2,547 sociétaires y sont assurés pour 7,553,214 fr.

Un gai second acte a terminé cette réunion.

INDUSTRIE ET AGRICULTURE. — La section d'industrie et d'agriculture de l'Institut national genevois est convoquée pour le 2 octobre, au bâtiment électoral, avec l'ordre

du jour suivant : Démonstration d'une machine à écrire à bon marché, par M. Paschoud. — Des moyens de tirer un meilleur parti des fruits dans les années d'abondance, d'après le prof. Anderegg. — Renseignements sur les séchoirs américains pour les fruits. Présentation et essai de machines à peler et à couper les pommes pour les sécher. — Observations de M. Menn sur quelques industries préconisées par M. Gfeller, dans son mémoire : *Votes et moyens du développement industriel et commercial*.

La séance sera publique.

Uri

Il existe dans ce canton une intéressante et ancienne coutume. Lorsqu'un différend surgit entre deux étrangers de passage ou entre un étranger et un habitant du pays, le président de la commune ou, au chef-lieu, le landammann constitue immédiatement le *Gassengericht*, c'est-à-dire réunit les six premiers citoyens « impartiaux et honorables » qui passent dans la rue à proximité de son prétoire et leur défère le litige. Le tribunal ainsi formé juge sommairement et sans appel.

Schwyz

Schwyz, 30 septembre 1885.

Les journaux catholiques de la Suisse ont signalé la présence de notre bien cher concitoyen Mgr Marty, évêque du Dakota; ils ont donné une notice sur sa vie, des renseignements intéressants sur l'œuvre d'évangélisation dont il est chargé. Votre journal, en rendant compte des fêtes du Pius-Verein à Einsiedeln, a résumé une de ses admirables allocutions.

Nous sommes fiers de Mgr Marty; mais il n'est pas le seul ecclésiastique qui ait fait bénir dans l'Amérique le canton de Schwyz. J'emprunte au *Nord-Amerika* un article nécrologique sur un autre Schwyzois, qui est tombé à la peine, à South-Easton, où il était curé de la paroisse catholique de Saint-Joseph.

Le 22 juillet, vers 9 heures du soir, écrit la feuille américaine, nous est parvenue la triste nouvelle de la mort presque subite du bien vénéré Père, M. A.-M. Grätzer, curé de la paroisse Saint-Joseph, à South-Easton. Cette nouvelle nous a péniblement affecté, et a mis en deuil les habitants de South-Easton. Beaucoup ne voulaient pas croire à cette mort; tous répugnaient à admettre ce douloureux événement. La foule se répandait dans les rues pour s'assurer de la vérité du bruit qui s'était répandu; mais vers 10 heures les cloches de St-Joseph se mirent à tinter tristement. Alors tout le monde se mit à pleurer et on se disait : Est-ce bien possible ! Notre bien cher Père Grätzer est mort ! Que

c'est dur et fâcheux ! Ce fut une scène vraiment déchirante lorsque, vers 11 heures, arriva le char qui portait le corps du cher défunt. A la vue du pasteur qui venait de mourir, tout le monde pleura et les larmes ne pouvaient s'arrêter. Le deuil était si général que les protestants eux-mêmes s'y associaient.

« Mais quelle a été la cause de la mort de ce prêtre si aimé et si respecté ? La chaleur excessive de ces jours derniers, qui a mis fin à tant d'existences humaines, a été aussi la cause principale de la mort de M. Grätzer. Déjà, les semaines précédentes, il sentait au cœur des douleurs violentes. Son médecin et son ami, M. le Dr Cavenar, lui donna le conseil de se ménager beaucoup pendant cette période de chaleurs. Mais M. Grätzer était trop occupé pour pouvoir suivre ce conseil. Il avait déjà mis en train l'organisation d'une fête populaire à Easton, pour en affecter le produit aux besoins de l'église Saint-Joseph. Le 21 juillet était le jour fixé pour l'ouverture de la fête. Elle commença par une parade où figuraient tous les costumes de l'Allemagne méridionale et de la Suisse. L'après-midi, M. Grätzer offrit une épée d'honneur à M. le général Ballier, le chef des catholiques de Philadelphie qui était venu à la fête. La journée tendait à sa fin, lorsque le bon curé se sentit tellement fatigué qu'il résolut de se retirer. Le mal de cœur ne se calma point; néanmoins, M. Grätzer parut de nouveau le lendemain sur la place de la fête, mais seulement à 5 heures du soir. Les fatigues le forcèrent bientôt de se retirer à la cure pour y prendre quelques moments de repos.

« Vers 8 heures, comme il ne revenait pas, nous allâmes le trouver. Quelle ne fut pas notre consternation lorsque, en entrant dans sa chambre, nous le trouvâmes mourant ! Son confrère, le Père Misteli, lui donna l'absolution, et le médecin, appelé en toute hâte, se reconnut impuissant.

« M. Grätzer a rendu à Dieu son âme sacerdotale vers 9 heures du soir. La triste nouvelle fut un coup de foudre au milieu de la fête. La joie fit place aux lamentations et aux larmes. Pendant toute la nuit, la cure fut assiégée par les catholiques en pleurs de la paroisse de Easton. Plus de vingt prêtres ont pris part aux funérailles. Les enfants des écoles surtout ont été inconsolables de la perte de leur père, du pasteur qui avait pour eux tant d'affection et de sollicitude. M. Misteli, son compatriote et son ami, a tenu à faire l'oraison funèbre et à nous retracer les principales phases de la vie de M. Grätzer. »

Ce bon prêtre, né à Schwyz, le 13 décembre 1842, commença ses études au collège Mariahilf et les termina à l'abbaye d'Eim-

Dépêches télégraphiques

ATHÈNES, 1^{er} octobre

Si l'Europe reconnaît l'union de la Bulgarie, la Grèce paraît disposée à une intervention armée. Les troupes concentrées sur les frontières attendront bientôt 23,000 hommes, sans compter les réserves qui seront expédiées par les voies rapides de Larissa et Arta.

A la rentrée de la Chambre, le gouvernement demandera la mobilisation de deux autres classes de la réserve. Des quantités de munitions et d'effets d'équipement sont dirigés vers la frontière.

L'amiral Canaris prendra le commandement de la flotte.

Hier les représentants des puissances ont conféré longuement avec M. Delyannis auquel ils conseillent une attitude prudente.

Deux cuirassés français sont attendus au Pirée pour renforcer la division navale du Levant.

PARIS, 1^{er} octobre.

Dans le conseil d'aujourd'hui, M. de Freycinet a parlé de la situation dans

les Balkans; il a confirmé que toutes les puissances ont adhéré au projet de délibérations à Constantinople, mais qu'elles n'ont pas encore commencé.

Le *Temps* dit que ces délibérations ont été retardées, parce que l'accord n'est pas encore complet entre les trois puissances du Nord. La Russie paraît être absolument résolue à accepter le maintien de l'union des Bulgares, l'Allemagne ne s'y oppose pas, mais l'Autriche paraît faire de sérieuses réserves. Il est question de compensations éventuelles pour la Serbie. La Grèce crée des embarras sérieux à la diplomatie.

NISCH, 1^{er} octobre.

Le roi Milan a reçu un accueil enthousiaste. Il y a eu des démonstrations populaires hier au soir devant le palais.

Le roi, répondant à une adresse de la municipalité, dit que les circonstances exigent de la fermeté, de la sagesse et de la prudence. Le peuple peut compter que le gouvernement saura soutenir les intérêts de la Serbie.

BERLIN, 1^{er} octobre.

L'ambassadeur d'Allemagne à Constan-

tinople, M. de Radowitz, est arrivé à Berlin.

La Porte a réquisitionné les chemins de fer d'Haïdar à Ismid, et de Constantinople à Andrinople pour des transports de troupes.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

LONDRES, 2 octobre.

Il résulte, selon le *Times*, de l'entrevue de M. Giers avec M. de Bismarck, que la Russie renonce à déposer le prince Alexandre.

VIENNE, 2 octobre.

Le bruit court ici que la Serbie devra se contenter de l'acquisition du district bulgare de Margeny, qui est inhabitable. On croit que toutes les puissances consentiraient à cette rectification de frontières, pourvu que la Serbie n'anticipe pas sur la décision des puissances.

CONSTANTINOPLE, 2 octobre.

Les Turcs fortifient Janina pour repousser une attaque éventuelle des Grecs.

1 FEUILLETON DE LA LIBERTE

LE

PRINCE ET LE PAUVRE

TRADUIT DE L'ANGLAIS

Par Paul LARGILIÈRE

CHAPITRE I

NAISSANCE DU PRINCE ET DU PAUVRE

Dans l'antique Cité de Londres, par un beau jour d'automne du second quart du seizième siècle, naquit à une famille pauvre du nom de Canty un garçon dont elle n'avait que faire. Le même jour un autre enfant anglais naissait à une famille riche du nom de Tudor, qui aurait pu difficilement se passer de lui. Toute l'Angleterre, d'ailleurs, le réclamait avec impatience. L'Angleterre l'avait si longtemps attendu, elle l'avait tant souhaité, elle avait tant prié Dieu de le lui accorder que, maintenant qu'il était là, le peuple était presque fou de contentement. Des gens qui se connaissaient à peine se sautaient au cou et s'embrassaient.

siedeln. Il étudia la théologie à l'Université de Fribourg en Brisgau sous la direction du célèbre Alban Stolz, puis reçut l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Florentini, le 10 août 1866, au Séminaire de Coire. Il occupa d'abord la chapellenie d'Oberägeri et tint l'école supérieure des garçons de ce bourg; puis il passa dans le diocèse de Bâle et reçut de Mgr Lachat la direction de la paroisse de Rothersdorf (Soleure). Le Kulturkampf ne tarda pas à éclater; Monsieur Grætzler soutint énergiquement les droits de l'Eglise dans sa paroisse et dans des articles envoyés au *Sanct Galler Volksblatt*. Il en résulta pour lui des ennuis, à la suite desquels il se décida à embrasser la vie des missions.

Il partit du Hâvre pour l'Amérique, le 18 mars 1873, avec l'abbé Misteli, encore étudiant en théologie. Après avoir fonctionné comme vicaire de la paroisse de St-Boniface, dans le diocèse de Philadelphie, il fut appelé en mars 1878 à la cure Saint-Joseph à Easton, et c'est là que la mort est venue le frapper subitement mais sans le surprendre, car ce bon prêtre était toujours prêt.

Grisons

Un correspondant du *Bund* fait un récit lamentable de l'incendie qui a dévoré, il y a quelques jours, plus de quarante maisons du village de Feltan dans l'Engadine. L'incendie a été propagé par les toits recouverts de planches facilement inflammables par un temps sec. C'est la quatrième fois que ce village est la proie des flammes depuis un siècle; sa situation est pénible, le bétail manque de fourrage et la misère à l'entrée de l'hiver est grande. On remarque que les localités de la Basse-Engadine sont éprouvées par le feu dans une mesure vraiment extraordinaire. On ne compte pas moins de six villages dévastés par des incendies terribles dans ces quelques années; ce sont ceux de Zernetz, Lavin, Schuls, Remüs, Schleins et Nauders.

Tessin

Les villes de Lugano, Locarno et Bellinzone se disputent l'honneur d'être le siège de l'administration ecclésiastique du canton. On sait déjà qu'à Lugano une dame Vanoni a mis sa maison à la disposition de l'administrateur apostolique.

A Locarno, la municipalité vient de se porter acquéreur d'une vaste maison avec dépendance, appartenant aux héritiers des frères Guillaume et Paul Pedrazzini. Cette maison serait donnée à l'Etat pour servir de résidence à l'administrateur ecclésiastique du Tessin, à la seule réserve d'un appartement qui servirait au logement de l'archiprêtre.

En attendant la solution de la question épineuse du siège de l'autorité ecclésiastique, Mgr Lachat vient d'acheter à Lugano les locaux occupés jusqu'ici par l'Institut Landriani pour y placer le Séminaire. Une personne généreuse, qui désire garder l'anonyme, a mis à la disposition de Mgr Lachat les fonds nécessaires.

Les aspirants à la cléricature qui suivaient les cours du gymnase seront envoyés à Polleggio, où l'ancienne école normale sera transformée en petit séminaire. En attendant que cette transformation soit accomplie, il est possible que les étudiants soient envoyés, pendant un an ou deux, au séminaire de Saint-Abondio, à Côme.

Vaud

Sous le titre: *Société des amis du Léman*, il vient de se fonder à Lausanne une originale association. Son but est d'organiser un train de plaisir à Paris. Chacun des membres s'engage à payer une cotisation

mensuelle de 5 fr., du 15 septembre 1885, au 15 juin 1886. Le retour se fera individuellement. Quelques personnes de Vevey et de la Broie ont déjà souscrit, auprès de M. Bolomey, cafetier au Soleil.

Par arrêté du conseil d'Etat du 1^{er} octobre, les foires et marchés au bétail sont de nouveau autorisés dans le canton, sauf dans les districts de Cossonnay, Echallens, La Vallée, Orbe, Vevey et Yverdon.

Un photographe neuchâtelois, M. Gerster, à Hauterive, est actuellement occupé à photographier les ruines d'Aventicum actuellement visibles, pour en faire un album.

Les hirondelles ont pâti du froid subit de ces derniers jours.

Dans toutes les localités du littoral, de Genève à Villeneuve, et dans plusieurs autres localités du canton, on en a trouvé un grand nombre mortes gelées.

Un correspondant de l'*Estafette* dit avoir compté quatre-vingts cadavres flottant sur l'eau dans le port de Morges.

Le *Novelliste* affirme que mardi matin les gendarmes du poste de la douane à Vevey en ont ramassé à la pelle au moins un millier, sans compter les centaines qui gisaient dans les chénaux et sur les avant-toits du bâtiment.

Comme terme de comparaison, voici d'après L.-A. Necker, les époques extrêmes du départ des hirondelles de cheminées et de fenêtres (*Hirundo rustica et urbica*): commencement du départ, du 18 au 25 septembre; fin du départ, du 7 au 23 octobre.

Valais

Mercredi et jeudi de la semaine dernière a eu lieu la conférence annuelle de Messieurs les inspecteurs des écoles primaires. Le premier jour elle s'est tenue à l'hôtel du gouvernement, à Sion, pour les inspecteurs de langue française, et le lendemain à Viège pour ceux de la partie allemande. La conférence s'est surtout occupée de la question des manuels en usage dans les écoles primaires. Peu de changements ont été apportés à ce qui existe actuellement à cet égard. Il a seulement été décidé de mettre de côté le livre de lecture de Renz, vu que la *Bible illustrée* de Bourquard et l'*Abrégé d'histoire suisse*, par J. St-W., traduit de l'allemand et déjà introduit comme manuels obligatoires, peuvent parfaitement tenir lieu de livres de lecture avec l'*Ami de l'Enfance*. Pour l'enseignement de l'arithmétique, le manuel Eisséric et les cahiers Zehringen feront place à un recueil spécialement rédigé pour notre canton, des besoins duquel il tiendra un compte particulier. Ce recueil, qui est actuellement sous presse, sera mis en vente pour le mois de novembre prochain, soit pour la réouverture de la généralité des écoles, et il en résultera une économie pour la bourse des parents. La géographie avec l'histoire suisse d'Ellin, traduite par Egger, a également été mise hors de cours. Enfin, quant à l'enseignement de la langue, l'*Abrégé de la grammaire du Valais* étant épuisé, on écoulera, en attendant une réimpression, la *Grammaire* du Valais, autrement dite *Grande Grammaire*, au prix réduit de 1 fr. 10 (au lieu de 1 fr. 70).

La semaine dernière, la justice a procédé à la levée d'un cadavre sur les sommets des montagnes de la commune de Leytron, dans l'alpe de Bougnonna. On l'a reconnu pour le corps d'un Leytronent, nommé

P. J. Roduit. Voici dans quelles circonstances cet accident a dû arriver.

Dans la matinée de mercredi 23 septembre courant, cet homme, poursuivant des chamois, gravissait une pente couverte de cailloutis descendus des cimes rocheuses, comme le sont partout les bases des rochers des hautes régions. En même temps un autre chasseur cheminait par l'inclinaison opposée pour contraindre le gibier.

Il paraît qu'en marchant, le premier a glissé et que, dans sa chute, il laissa échapper son fusil qui alla frapper sur les pierres à l'endroit de la détente; le coup partit. La balle trancha les deux artères à la naissance du bras et atteignit l'os. Malgré cette affreuse blessure et la perte considérable de sang, la victime, comme il est à présumer par les traces sanglantes dont le cailloutis porte l'empreinte, tenta de redescendre, emportant même son fusil. Mais, paraît-il, épuisé par la perte de son sang qui s'échappait à flots, il tomba et vint expirer sur un petit espace gazonné, sorte d'oasis dans ce désert de cailloux.

La victime laisse 6 enfants en bas âge; l'ensevelissement a eu lieu vendredi.

On peut voir circuler depuis quelques jours sur la ligne du Bouveret à St-Gingolph, une locomotive charriant des wagons de ballast venant de St-Triphon.

La pose des rails est maintenant terminée sur toute cette ligne.

Genève

La plus grande partie de la séance du Grand Conseil, à de nouveau été consacrée à la route de Saint-Georges.

M. Boissier a réfuté le discours de M. Gavad. MM. Achard et de Seigneux ont ajouté de nouvelles critiques. Une intervention suppliante de M. Favon n'a pu ramener la faveur de l'assemblée sur son malheureux ami.

Passant à un autre sujet, M. Karcher, rapporteur de la majorité de la Commission, a fait entendre les belles choses qui suivent:

L'orateur a signalé de nombreux abus de pouvoir commis par des agents de police et les vexations commises par des agents du bureau de recensement sur des étrangers. Beaucoup d'employés se mettent à la disposition de particuliers et exercent sur le compte de ces derniers une surveillance sur certaines personnes. Il se font naturellement payer par les personnes pour lesquelles ils travaillent.

Un certain nombre d'agents de police ont un moyen fort commode d'augmenter leurs revenus. Quand ils ont à conduire un individu expulsé du canton à la frontière, ils le promènent dans le canton et le laissent dans une auberge quelconque située sur notre territoire. Peu après survient un autre agent qui arrête l'expulsé pour rupture de ban et touche 5 francs de prime pour l'arrestation qu'il a opérée.

Dans beaucoup de départements, des fonctionnaires touchent de doubles appointements sous forme de gratification pour un seul travail. Ainsi le caissier de l'Etat touche 600 francs pour vérifier les comptes de l'Etat. Un agent de bureau de recensement touche 40 à 50 francs par mois en plus de ses appointements pour renseignements fournis au département de justice et police.

Les percepteurs ont des frais de bureau beaucoup trop considérables et leur nombre devrait être diminué. On pourrait aussi supprimer les inspecteurs des écoles, comme dans le canton de Vaud.

Après deux séances orageuses, pendant lesquelles M. le conseiller d'Etat Gavard a parlé pendant plus de six heures pour dé-

fendre son administration, notamment dans l'affaire de la route de Saint-Georges, et après avoir refusé d'ajourner la suite du débat quand la minorité réclamait le droit d'exprimer son opinion en toute liberté, le Grand Conseil de Genève a approuvé par 45 voix contre 39, à l'appel nominal, la gestion du conseil d'Etat. On sait que la minorité proposait de refuser cette approbation à la gestion du département des travaux publics. Le vote final est intervenu sur une proposition de M. Gustave Pictet, opposée aux conclusions de la majorité de la Commission et ainsi rédigée.

« Le Grand Conseil approuve le compte-rendu administratif du conseil d'Etat pour l'année 1884 sous réserve des observations présentées par la majorité et la minorité de la Commission et notamment en ce qui concerne la route de Saint-Georges. »

Cette proposition a fait 39 voix. Quelques députés de la minorité étaient absents.

Le *Times* a publié dans son numéro du 23 septembre, sous le titre: « Arrestation d'un Anglais à Genève, » une lettre de Genève, qui contient des plaintes très vives sur la conduite des autorités genevoises à l'égard des étrangers. Une déclaration du juge d'instruction explique qu'il n'y a pas eu arrestation, mais seulement visite domiciliaire chez un Anglais L., qui avait une grande similitude de traits avec la photographie d'un escroc envoyée par la police de Londres pour faire procéder à une arrestation.

M. L. a porté plainte à son gouvernement contre les procédés de la police de Genève, et M. A. Adams, ambassadeur anglais à Berne, a nanti le Conseil fédéral de l'affaire.

La classe d'agriculture est convoquée pour le 3 octobre, à l'Athénée, avec l'ordre du jour suivant: 1^o Rapport de la Commission sur la question de l'équarrissage et la meilleure utilisation. — 2^o De l'emploi du gouddron de houille dans la lutte contre le phylloxera. — 3^o Renseignement sur la vendange et le prix du vin.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettre de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 30 septembre.

La proclamation électorale. — Un propos odieux. — Retour du général Brière de l'Isle.

Les murs de la capitale présentent, cette semaine surtout, un aspect bizarre. Ils sont littéralement tapissés d'affiches aux couleurs les plus variées et sur lesquelles on peut lire d'une lieue, tant les caractères d'imprimerie qui s'en détachent revêtent des proportions gigantesques, les boniments les plus extravagants à l'adresse des électeurs.

La variété des candidats, des programmes ou professions de foi, est telle qu'un étranger, qui se trouverait de passage, à Paris, pour la première fois en temps d'élections, et qui ne serait pas au courant de nos mœurs électorales, nous prendrait pour un peuple de saltimbanques ou d'hallucinés.

Tous les maux dont souffre l'humanité sont passés en revue et radicalement guéris par l'usage de telle ou telle liste de candidats; il n'y a qu'à choisir la bonne. Mais c'est précisément là le côté embarrassant pour les électeurs, car chacune de ces listes se donne pour la meilleure panacée.

On prête à de hauts personnages de la République des propos odieux. Consultés sur ce qu'il convenait de faire en raison des massacres de chrétiens qui viennent d'avoir lieu en Indochine, ces personnages auraient déclaré qu'on en « avait assez de la religion » et que c'était tant pis pour les missionnaires et leurs caté-

saient en pleurant. Tout le monde chomait. Grands et petits, riches et pauvres festoyaient, dansaient, chantaient, s'attendrissaient. Cela dura plusieurs jours et plusieurs nuits. Le jour, Londres était splendide à voir: ce n'étaient que gais drapeaux flottant à tous les balcons et sur tous les toits, superbes cortèges marchant processionnellement. La nuit, le spectacle n'était pas moins magnifique: partout, au coin des rues, flambaient de grands feux de joie, et la foule, qui se pressait autour, éclatait en bruyants transports d'allégresse. Dans toute l'Angleterre, il n'y avait qu'une voix pour conter merveille du nouveau-né, de cet Edouard Tudor, qui se nommait aussi le prince de Galles. Quant à lui, emmaillotté dans ses langes de satin et de soie, inconscient de tout ce tapage, il regardait avec de grands yeux, sans y rien comprendre, les beaux seigneurs et les belles dames qui le soignaient, le veillaient ou ne le veillaient pas — ce qui, au reste, lui était égal. Mais personne ne parlait de l'autre bébé, de ce Tom Canty, empaqueté dans ses pauvres guenilles, et si malencontreusement tombé comme une tuile parmi les misérables qui déjà ne s'accommodaient guère à leur sort.

CHAPITRE II

ENFANCE DE TOM

Sautons quelques années.

Londres avait alors quinze siècles d'existence. C'était une ville fort grande pour l'époque. Elle comptait cent mille habitants; d'autres disent le double. Ses rues étaient très

étroites, tortueuses et sales, surtout à l'endroit où demeurait Tom, près d'un pont appelé London Bridge. Les maisons étaient en bois, le second étage surplombant le premier, le troisième étalant les coudes par-dessus le second. D'année en année elles gagnaient en hauteur et s'étendaient en largeur. Des poutres en croix de par Dieu formaient le squelette de la charpente; dans les intervalles s'entassaient des matériaux solide enduits de plâtre. Les poutres étaient peintes en rouge, en bleu ou noir, au gré et au goût du propriétaire, ce qui donnait à l'ensemble des constructions un aspect pittoresque. Les fenêtres étaient petites avec des vitres en losange; elles s'ouvraient extérieurement et tournaient sur des gonds comme des portes.

La maison qu'occupait le père de Tom était au fond d'un cul-de-sac empuanti, nommé Offal Court, c'est-à-dire la cour des issues d'animaux, qui donnait dans Pudding Lane. C'était une mesure, basse, délabrée, rachitique, mais pleine comme un cœur de pauvres et de va-nu-pieds. La tribu des Canty nichait dans un galetas au troisième étage. Le père et la mère avaient une espèce de lit dans un coin. Par contre, Tom, sa grand-mère et ses deux sœurs Bet et Nan n'étaient pas limités: ils avaient tout le parquet pour eux et couchaient où et comme ils voulaient. Il y avait bien les restes d'une paire de draps et quelques bottes de paille malpropre, mais cela ne pouvait bonnement faire des lits; on les roulait en tas le matin, et chacun en prenait, le soir, ce qu'il jugeait bon.

Bet et Nan avaient quinze ans; elles étaient jumelles. C'étaient de graves filles, très sales,

vêtues de haillons et ignorantes comme des carpes. Leur mère était comme elles. Le père et la grand-mère vivaient à couteaux tirés. Ils étaient presque toujours ivres, et alors ils se battaient et assommaient ceux qui voulaient les séparer. Qu'ils eussent bu ou non, ils ne parlaient qu'en jurant et en blasphémant. John Canty volait et sa mère mendiait. Les enfants mendiaient aussi, mais on n'avait pu faire d'eux des voleurs.

Parmi l'ignoble racaille qui grouillait dans ce logis vivait, sans en faire partie, un bon vieux prêtre dépourvu de ses biens par le roi, et n'ayant pour toute ressource qu'une pension de quelques farthings. Il prenait souvent les enfants à l'écart et leur enseignait en secret à discerner le bien et le mal. Le Père André avait aussi donné à Tom quelques notions de latin, et lui avait montré à lire et à écrire. Il aurait fait de même pour les deux filles, si elles n'eussent craint les quolibets de leurs compagnes, qui ne leur auraient certes pas pardonné cette éducation distinguée.

Offal Court n'était en somme qu'une grande ruche dont chaque alvéole ressemblait exactement à la chambre des Canty. On n'y voyait que rixes et scènes d'ivrognerie, on n'y entendait que tempêtes de gros mots et criaileries. On s'y rompait bras et jambes aussi communément qu'on y criait la faim.

Avec tout cela, Tom n'était pas malheureux. Il avait la vie dure, mais il n'en savait rien. C'était après tout la vie de tous les enfant

¹ C'est-à-dire de quelques naras. Le farthing, petite monnaie de cuivre, est le quart d'un penny et vaut environ 2 1/2 centimes.

d'Offal Court. Aussi la trouvait-il convenable et même confortable. Quand il rentrait, la nuit, les mains vides, il savait d'avance que son père l'accablait de malédictions et de coups, et qu' aussitôt après son affreux grand-mère renchérait sur la correction en lui donnant triple rossée. Mais il savait aussi qu'au milieu des ténèbres, sa mère mourant de faim, se glisserait à la dérobée jusqu'à lui avec une misérable croûte de pain qu'elle avait épargnée sur sa bouche, quoiqu'elle fût prise souvent en flagrant délit de désobéissance par son mari, qui alors la battait comme plâtre.

Pourtant Tom avait la vie assez gaie, surtout en été. Il ne mendiait que tout juste pour sauver sa peau, car les lois sur la mendicité étaient rigoureuses et les pénalités sévères. Aussi pouvait-il consacrer une bonne partie de son temps à écouter le brave Père André qui lui contait de vieilles et charmantes histoires, des légendes de géants et de fées, de nains et de génies, de châteaux enchantés, de rois et de princes magnifiques. Sa tête s'emplit de toutes ces choses merveilleuses. Bien des fois, la nuit, quand il était étendu sur sa paille grossière et incommode, moulu, la faim au ventre, le corps meurtri par les coups, son imagination donnait carrière à ses songes. Il oubliait alors ses souffrances et ses maux, en se figurant le délicieux tableau de la vie que mène un prince au sein des délices de la cour. Peu à peu une idée le hanta jour et nuit; il aurait voulu voir un prince, mais le voir de ses yeux.

(A suivre.)

chumènes. Ces mêmes personnages ne comprendraient pas que la France aventurât un homme ou un sou pour des gens si peu intéressants. Nous reproduisons ces abominables propos sous réserves, mais ils n'ont rien d'in vraisemblable pour ceux qui connaissent les véritables sentiments de nos gouvernants.

P.-S. — Le ministre de la guerre vient de recevoir du général de Courcy une dépêche par laquelle cet officier général appuie la demande faite par le général de Brière de l'Isle dans le but de rentrer en France.

Le ministre de la guerre autorise le départ du général Brière de l'Isle, qui aura lieu par le premier courrier du mois d'octobre.

Il sera pourvu prochainement à son remplacement.

O'Donnell et les Irlandais

Le *Freeman's Journal* publie une lettre dans laquelle M. F.-H. O'Donnell, un des principaux membres nationalistes de la Chambre des Communes, annonce qu'il ne posera pas sa candidature aux prochaines élections générales, en partie pour raison de santé, mais principalement, parce qu'il est mécontent de la manière dont M. Parnell dirige la politique irlandaise.

M. O'Donnell reproche à M. Parnell d'avoir substitué l'agitation nationaliste à l'action politique au sein du Parlement; d'avoir négligé de développer chez les Irlandais la pratique de la liberté de parole, des délibérations et des manifestations libres de l'opinion; de s'être borné à exiger une adulation aveugle au moyen d'un système de dénominations occultes. Quant aux associations populaires, tant en Irlande qu'en Amérique, M. Parnell s'est contenté de les exploiter pour en obtenir des souscriptions. Il a, en outre, sapé les véritables bases du *self government*, en désignant lui-même les candidats à élire, au lieu d'inviter les électeurs à les choisir. Par le moyen de ses agents, moitié espions, moitié dictateurs, il a toujours su comprimer l'expression la plus légitime de l'opinion publique locale. En un mot, le parnellisme a découragé et empêché avec persistance toute espèce d'action politique en dehors d'une clique de cinq ou six individus.

Scission du parti libéral anglais

Tout allait bien jusqu'à présent pour M. Gladstone et son manifeste. Le futur leader des whigs dissidents, M. Goschen, y trouvait la garantie du maintien de la branche héréditaire de la législature et le repêchage de l'extrême radicalisme, M. Labouchère, celle de son abolition prochaine. Mais voici que M. Chamberlain, revenant à son naturel, casse les vitres et, parlant sans ambages, pose un ultimatum, ou plutôt un minimum en trois points. Hors de ce programme, point de salut! Il notifie à M. Gladstone, avec tous les égards possibles, qu'il faut le suivre ou renoncer à son concours. M. Chamberlain ne siègera plus que dans un cabinet radical: c'est son dernier mot — pour le moment.

Il est assez intéressant de connaître les trois points de l'ultimatum du chef du *caucus* de Birmingham :

1° Remaniement de l'assiette de l'impôt, de manière que le poids en soit reporté du travail sur la propriété;

2° Gratuité de l'enseignement primaire;

3° Faculté accordée aux administrations locales d'acheter des terres pour constituer de petites propriétés au profit de la classe ouvrière.

La première proposition est une adhésion complète aux principes du socialisme; la seconde est en opposition directe avec le sentiment populaire, car il n'y a pas dix villes en Angleterre dont les conseils électifs soient favorables à la gratuité de l'enseignement; et quant à la troisième proposition, c'est une étrange illusion de croire que les administrations locales soient disposées à augmenter les taxes pour rendre les paysans propriétaires. N'oubliez pas que les contribuables, eux aussi, sont pauvres, disait récemment une des municipalités les plus avancées du Royaume-Uni, celle de Glasgow, en refusant les fonds nécessaires pour l'établissement d'une bibliothèque populaire.

Il nous semble que M. Chamberlain aurait pu mieux choisir les trois points de son ultimatum; c'est, en tout cas, une rupture en règle avec le parti libéral. Le député de Birmingham refuse de suivre plus longtemps sa fortune aux élections ou au Parlement. Le radicalisme croit que son intérêt comme l'honneur du parti lui commandent de ne pas se prêter plus longtemps au malentendu que M. Gladstone cherche encore à entretenir par les faux-fuyants de son manifeste, et

désormais il veut faire bande à part sous son propre drapeau. Nous supposons que cette déclaration ne déplaira pas aux adversaires de M. Gladstone.

L'Allemagne et le Maroc

Le bruit que l'Allemagne convoite l'établissement d'une station navale sur les côtes du Maroc s'accrédite. A Tanger, on semble croire que les travaux de sondage opérés par des navires allemands aussi bien que le rappel subit de M. Testa, ministre d'Allemagne au Maroc, se rapportent à ce projet.

Dans les Balkans

Un journaliste a eu une entrevue avec M. de Radowitz, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, lors de son récent passage à Bucharest.

Le diplomate allemand a dit, au cours de cette entrevue, que, si la Turquie était intervenue militairement en Roumélie, la situation de la Porte eût été plus favorable. Aujourd'hui l'état de choses est tout autre. Il paraît bien difficile de rétablir le *status quo ante*. Il est probable que les autres Etats des Balkans tireront profit de la crise actuelle, et ce sera naturellement la Turquie qui *payera les violons*.

L'Europe, a ajouté M. de Radowitz, veut la paix et trouvera les moyens pour la maintenir.

Le roi Milan de Serbie parlant en présence de plusieurs députés qui partaient pour Nisch, pour prendre part aux travaux de la Skouptchina, a exprimé l'opinion que l'union de la Roumélie avec la Bulgarie peut être considérée comme un fait accompli et que, par conséquent, la Serbie doit songer dès à présent à reconquérir le pays qui lui appartient de droit, c'est-à-dire la Vieille-Serbie.

Les séances de la Chambre seront pour la plupart secrètes. Le comte de Khevenhüller, ministre d'Autriche, après avoir été reçu par le roi, est parti pour Nisch.

On croit que la Chambre demandera l'occupation de la Vieille-Serbie au nom du peuple serbe.

Le *Journal de Belgrade* prétend que les Arnauts ont cerné le pacha de Bitolia, en Albanie, et qu'on attend un engagement décisif.

La légation ottomane dément ces renseignements.

De l'intérieur du pays, on reçoit de nombreuses offres des étudiants de toutes les écoles de s'enrôler comme volontaires dans les rangs de l'armée.

Les chefs d'insurgés de 1875 et 1876, Liubibratich et Zasko, sont arrivés à Belgrade pour organiser une légion étrangère.

Un télégramme de Vienne au *Times* raconte que les événements de Roumélie sont l'œuvre des Comités panslavistes.

Un mouvement devait éclater l'année prochaine dans le but de former un unique grand Etat des Balkans sous le sceptre du prince Karageorgewitch, mais M. Karavelof, premier ministre de Bulgarie, détermina les meneurs à substituer le prince Alexandre au prince Karageorgewitch.

Alexandre de Battenberg connaissait donc l'affaire, mais il ignorait la date de l'exécution.

On croit qu'il s'expliqua loyalement à Vienne avec l'empereur d'Autriche, mais la visite qu'il fit à M. de Giers à Franzenbad fut une vraie comédie destinée à bercer les Russes dans une fausse sécurité et à convaincre les Comités panslavistes que le prince de Bulgarie marchait d'accord avec la Russie.

Ces faits expliquent la surprise et l'irritation causées en Russie par la révolution de Philippopolis.

Selon le *Daily-News*, la Porte se prépare à adresser un ultimatum à la Bulgarie. Le conseil des ministres a délibéré sur les mesures à prendre. Il est probable toutefois que la Porte soumettra sa décision aux puissances.

Le gouvernement ture a réquisitionné les chemins de fer pour le transport des troupes. (Nous répétons cette dépêche qui n'a paru que dans une partie de notre édition d'hier.)

Petites nouvelles politiques

D'après une dépêche de l'agence Fabra, Limpano Sanchez et Mongo Gonzalez, chefs de la seule bande séparatiste de Cuba, ont été tués. Il n'y avait plus un seul insurgé dans l'île.

CANTON DE FRIBOURG

M. Biemann, avocat, répondant à la *Liberté* par la voie du *Confédéré*, écrit ce qui suit :

« Je n'ai fait aucune prodigalité du vin et de l'argent du tir fédéral, et si j'ai été prodigue de quelque chose, c'est de mon temps, de mon argent et de ma cave personnelle. — J'ai été absent les quatre semaines qui ont suivi le tir, et si le journal ultramontain avait réfléchi à certains événements, il ne m'aurait pas accusé d'avoir fait « de l'esbrouf. » — De même il est également faux que j'ai eu à Berne la moindre difficulté avec qui que ce soit : comme membre du Comité central des carabiniers, je n'ai eu, avec tous mes collègues sans distinction, qu'à féliciter le Comité de Berne de l'organisation admirable de la grande fête nationale; de plus, à Berne, je me suis tenu sur la réserve, j'ai refusé la parole qui m'a été offerte plusieurs fois et j'ai surtout voulu jouir de la fête en tireur, ce que je n'avais pu faire ni à Fribourg, ni à Lugano.

« Telle est l'exacte vérité, et je n'accepterai, au sujet des tirs fédéraux de 1881 ou de 1885, aucune suspicion, car j'ai conscience d'avoir rempli mon devoir. »

Nous avons signalé, dernièrement, un excellent article de la *Thurgauer Wochen-Zeitung*, qui reprochait à la feuille radicale la *Thurgauer Zeitung* d'avoir reproduit les accusations du *Confédéré* contre le Comité du pèlerinage broyard, mais de s'être bien gardée de faire connaître la rétractation que ce même *Confédéré* a dû publier postérieurement.

La *Thurgauer Zeitung* s'est exécutée depuis lors; le *Confédéré* l'affirme en ajoutant qu'il en a les preuves en mains.

Dont acte.

Le *Confédéré* ne pourrait-il pas, pendant qu'il y est, obtenir que sa rétractation soit mentionnée aussi dans l'*Emmenthaler-Blatt* et dans le journal radical de Château-d'Oex, qui ont publié la calomnie contre les directeurs du pèlerinage broyard?

Les Grutliens de la Broye, de Morat et de Fribourg se sont réunis dimanche passé à Payerne; ils ont discuté la loi sur l'alcoolisme. M. Mettier, rédacteur du *Murtenbieter*, a parlé dans le sens du rejet, M. Muhlemann, de Morat, dans le sens de l'acceptation. L'assemblée s'est prononcée en grande majorité pour le rejet.

Nous rappelons que les examens oraux du baccalauréat ès science auront lieu au Lycée, le 2 octobre, à deux heures de l'après-midi, et le 3 octobre, dès 8 heures du matin.

Ces examens sont publics.

Notre Musée cantonal vient de faire l'acquisition d'un élan de Norvège, espèce très rare aujourd'hui. C'est un magnifique exemplaire mesurant 2^m30 de longueur. Sa hauteur est de 1^m60. De l'extrémité d'une corne à l'autre, il mesure 80 centimètres.

On a arrêté hier, dans la soirée, à Fribourg, deux vagabonds bernois, jeunes gens de 25 à 26 ans, qui s'étaient introduits entre jour et nuit dans une auberge du quartier de la Planche et avaient enlevé une malle où se trouvait du linge appartenant à une servante.

M. P., (1) l'âne qui braie

M. P., qui est-ce? Est-ce un apothicaire, un notaire, un agent d'affaires? Qui le sait? Certainement M. P. est un âne.

Pendant le Congrès M. P. a voulu égayer les lecteurs du *Confédéré*; on n'avait pris trop garde à ces articles tristement humoristiques, mais voilà qu'aujourd'hui M. P. réunit ses articles en brochure; combien la vaine gloire est fatale conseillère! on va le voir.

Nous ne relèverons ni les mensonges, ni les grossièretés, ni les inepties de ses articles réunis, tout cela est la pâture quotidienne des abonnés du *Confédéré*; c'est au nom de la langue française que nous réclamerons contre ce produit d'un cerveau *boldziue*.

Et d'abord, qu'est-ce que ce mot *christique* répété à profusion? Est-ce un juron de M. P.? Peut-être! Mais ce n'est pas un mot français.

En parlant des décorations M. P. dit: Parmi ces draperies il y en a l'une ou l'autre qui sont belles.

L'une ou l'autre est belle, aurait été français. Il y en a l'une ou l'autre qui... avec ou sans un pluriel à la suite, est du charabia.

Il signale aussi :

1 Signataire des articles du *Confédéré* contre le Congrès eucharistique.

Les magnifiques Gobelins qui viennent du couvent des Ursulines et qui sont réellement de toute beauté.

Des choses magnifiques qui sont de toute beauté, ah! quel pléonasme! Entre parenthèses, ces Gobelins que M. P. a vus n'étaient pas des Gobelins. Pas connaisseur, M. P.

En parlant des évêques présents, M. P. dit :

Du dehors, il n'y a que l'archevêque de Cagliari, annoncé depuis quelques jours sur toutes les coutures.

Personne assurément ne connaît ce genre de publicité.

A l'arc-de-triomphe des Places il y a : Deux saints de bois qui ont l'air de joliment s'ennuyer.

Joliment s'ennuyer! expression éminemment *boldziue* et point du tout française, cousine germaine de : rudement beau.

On remarque en ville bon nombre d'étages qui n'ont pas voulu se joindre à l'engouement du N° 13.

Allons! un bon mouvement, MM. les étages!

Pour terminer, relevons l'Hôtel cantonal, dont l'escalier... etc.

La phrase elliptique fait ici des prodiges. A propos des curés fribourgeois :

Les fins soupers, les bonnes bouteilles ne sont pas pour leur nez.

En effet, mais ils peuvent être pour leur bouche.

En l'honneur des notabilités légitimistes on avait semé des fleurs de lys dans les drapeaux.

Semé de fleurs de lys les drapeaux vaudrait un peu mieux.

Le menu était d'autant meilleur que le lendemain c'est maigre.

L'imparfait au lieu du présent est ici de rigueur.

Si pour vous endormir rapidement, vous avez besoin d'une lecture embêtante prenez la *Liberté*, l'effet sera certain.

Passons; c'est une recette exquise à l'usage des lecteurs du *Confédéré*; elle doit avoir germé dans le genou de l'apothicaire.

A l'usage spécial de M. P. : si pour vous endormir rapidement, vous avez besoin d'une lecture embêtante, M. P. relisez-vous, l'effet sera certain.

L'arc-de-triomphe est tombé quand le chef de gare se dirigeait gravement contre les Chasseurs.

Gare! M. S., vous allez vous casser. Lorsque « patatri, patatra, cra. » C'est patati et non patatri que l'on dit.

Les gendarmes du poste arrivent au galop. Très bien! tant mieux! nous avons enfin des gendarmes à cheval.

La musique de la Landwehr avait sa tournure toute militaire.

Sortes de phrases qu'en cette épidémie de tournures il faut écrire avec circonspection grande.

Les évêques défilent... Chaque prélat est croisé et mitré, avec un *pallium* doré.

Au dictionnaire! M. P.! La signification du mot *pallium* vous est profondément inconnue.

T. est incontestablement le plus beau; le directeur de la justice ne le dépasse que par la pommade.

Quelle est cette pommade qui fait pour vous saillie?

Nous sommes loin d'avoir épuisé la matière; elle est riche en phrases inintelligibles, saugrenues.

Grand Dieu! y aurait-il dans les examens de recrues un rang pour le canton de Fribourg, si les Athéniens du parti radical étaient à la tête de l'instruction populaire?

J. B. I.

Eglise de Saint-Jean

DIMANCHE 4 OCTOBRE

Dédicace de l'église de Saint-Jean SOLENNITÉ DU SAINT-ROSAIRE

Office à 9 heures.

Vêpres à 2 heures. Procession paroissiale à Bourguillon, au retour bénédiction du Très Saint-Sacrement à l'église de Saint-Jean.

FAITS DIVERS

Un des peu nombreux survivants de la Grande Armée, M. Jean-Baptiste-Guillaume Maugest, né à Rueil le 29 pluviôse an III (17 février 1795), vient de mourir dans sa commune natale. Avec lui disparaît le dernier des nombreux combattants de la grande épopée napoléonienne qui avaient élu résidence dans cette petite ville de Seine-et-Oise.

Rueil, par les souvenirs qu'y ont laissés le séjour de l'empereur et de l'impératrice Joséphine à la Malmaison, avait attiré bon nombre d'anciens soldats du « Petit Caporal », et tous les ans, au 1^{er} juin, ils se rendaient en tenue, avec les hauts plumets et les colbaks monumentaux, au tombeau de Joséphine pour y déposer une couronne. Peu à peu les rangs se sont éclaircis, et le dernier vient de disparaître.

Une statue de bronze a été découverte dans

le Tibre près de la Regola. Elle représente Bacchus jeune, la tête couronnée de lierre, et tenant de la main droite une coupe, et dans la main gauche une grappe de raisin.

Elle est d'une exécution parfaite. Il est difficile de trouver une œuvre d'art plus vraie, plus élégante.

Elle a été découverte juste au milieu du fleuve, là où l'on construit le pilier central du nouveau pont.

On trouva d'abord un disque de bronze. C'était la base de la statue; celle-ci était enfoncée dans la vase la tête en bas. Sa hauteur est de 1^m, 60.

Un écho qui nous arrive de Russie :

L'entrevue de Kremsier terminée, le train impérial qui ramenait le czar dans ses États s'était arrêté à la dernière station de la frontière. Un garde-convoi, poussé par la curiosité, monta sur le marchepied du train, mais celui-ci se remit en marche presque aussitôt et avec une vitesse telle que le garde ne put songer à descendre. Il suivit tant bien que mal les marchepieds des wagons et arriva à celui de tête où se trouvait l'employé supérieur de la ligne russe. Celui-ci ouvrit la portière, fit entrer le malheureux Autrichien, et lui tendant un papier :

— Ecrivez votre nom là-dessus, dit-il.

Le garde se sentit perdu. Revenu à son poste, il fut appelé quelques jours après par ses chefs. « Je vais être révoqué », pensa-t-il. Au lieu de la punition qu'il craignait, on lui annonça qu'il était décoré par le czar pour service rendu pendant le voyage de Kremsier. L'employé qui avait pris son nom pour le punir avait, par erreur, mis le papier parmi ceux des propositions pour récompenses.

Voici des détails sur l'affreux accident de Stockholm :

Christine Nilsson venait de donner son dernier concert. L'enthousiasme était indescriptible. La voiture qui ramenait la diva au Grand-Hôtel avançait avec peine, escortée par une foule considérable. Trente à quarante mille personnes étaient massées devant l'hôtel et aux abords, acclamant Nilsson avec une telle ferveur qu'elle dut paraître au balcon de son appartement. Elle chanta deux mélodies populaires, dit adieu au peuple et le pria ensuite de se disperser. Tout à coup les échafaudages d'un bâtiment en construction sur lesquels un grand nombre de gens étaient montés, se sont écroulés sur la foule. Des cris terribles se sont fait

entendre, et la police étant impuissante à refouler la multitude, la place a été, en une minute, jonchée de cadavres et de blessés. Ceux-ci poussaient des gémissements affreux. On compte 13 morts et 200 blessés. Christine Nilsson a le cœur brisé. Elle ne veut plus chanter, après un tel malheur, dont elle est la cause involontaire. Son entourage craint pour sa santé.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

Damas noir tout soie de 3 fr. 10 à 15 fr. 50 le mètre, expédié franco à domicile par mètre, par robes et par pièces entières, par **G. Henneberg**. Dépôt de fabrique à Zurich.

Echantillons franco sur demande. (O. 575)

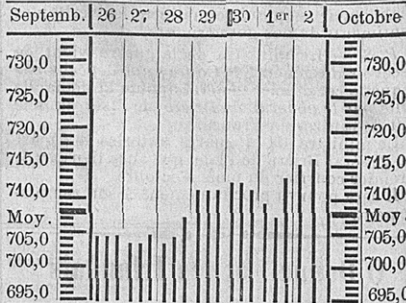
Loden véritable tyrolien, largeur 120 cm.

(garanti pure laine) depuis 1 fr. 20 la demi-aune ou 4 fr. 95 le mètre jusqu'à 3 fr. 65 le mètre, en coupons de robes ou en pièces entières est expédié franc de port à domicile par **Oettinger & Cie**, Centralhof, Zurich.

P.-S. Envoi de collections d'échantillons et de gravures sur demande. [O. 539]

OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE DE FRIBOURG

BAROMÈTRE
Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.



THERMOMÈTRE (Centigrade)

Septemb.	26	27	28	29	30	1 ^{er}	2	Octobre
7 h. matin	7	6	4	3	6	7	6	7 h. matin
4 h. soir	8	8	4	8	12	16	12	4 h. soir
7 h. soir	7	6	2	5	10	8		7 h. soir
Minimum	7	6	2	3	6	7		Minimum
Maximum	8	8	4	8	12	16		Maximum

Pour tout ce qui concerne les Annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité **ORELL, FUSSELL & C^{ie}**, 69, rue des Epouses, FRIBOURG

PRIMÉ A PLUSIEURS EXPOSITIONS

Diplôme à l'Exposition nationale suisse de Zurich

BITTER FERRUGINEUX DENNLER
INTERLAKEN

Cette combinaison très réussie du Bitter stomacique avec le fer organique est employée avec succès contre l'appauvrissement du sang et ses suites, chlorose, faiblesses, etc. Excellent fortifiant pour les deux sexes dans les cas de convalescence lente; il se recommande aussi, autant aux vieillards débiles que, étendu d'eau, aux adolescents. On l'emploie également avec succès contre la diphtérie à son début.

Aux personnes qui ne pourraient se rendre aux stations climatiques ou balnéaires, le BITTER FERRUGINEUX DENNLER rend d'excellents services. Il est beaucoup prescrit par les médecins. (O 520)

Dépôts à Fribourg: MM. Boéchat & Bourgnicht, et Schaller, pharmaciens; Ch. Lapp, pharm.-drog.; J. Käser, nég. Wünnewyl: J.-J. Schaller, Romont: Comte, L. Robadey, pharm. Bulle: Rieter, P. Sudan, Gavin, pharmaciens; Baudère, nég. Estavayer: Porcelet, pharm. Châtel-St-Denis: Wetzstein, pharm. Morat: Wegmuller et Fr. Golliez, pharmaciens.

CAISSE DES TRAVAILLEURS

L. DURLLOT & C^{ie}

PARIS — 15, Rue Richelieu, 15 — PARIS

Succursales à Bruxelles, Barcelone et Genève

COMITÉ DE CONTROLE :

MM. le général **Philippe Brunot de Rouvre**, officier de la légion d'honneur, président; **Jules Cochoix**, ancien notaire; **Darbois**, chevalier de la légion d'honneur, propriétaire; **J. Ley**, chevalier de la légion d'honneur, propriétaire; **de Mézange de Saint-André**, ancien conseiller de préfecture de la Gironde; **Georges Soupe**, propriétaire.

VENTE A CREDIT

de valeurs à lots de premier ordre, payables par versements mensuels de cinq à vingt francs, telles que: villes de Paris, Bruxelles, Anvers, Lyon, Neuchâtel, Fribourg, Cantons de Genève et de Fribourg, Crédit foncier de France, etc.

Garanties et avantages exceptionnels :

- 1^o Participations à tous les tirages, après paiement du premier versement;
- 2^o Vérification par le Comité de contrôle des numéros des valeurs vendues;
- 3^o Envoi des coupons originaux à chaque échéance et à tous les acheteurs indistinctement;
- 4^o Aucune poursuite contre l'acheteur en cas de non paiement;
- 5^o Suspension des paiements et remboursements partiels, en cas de maladie ou de chômage;
- 6^o Dépôt des versements périodiques des acheteurs à la Caisse d'amortissement de Fribourg.

Exemple: Moyennant versements mensuels de cinq francs toute personne peut s'acquiescer une obligation donnant droit à six tirages par an, avec lots de 25,000, 50,000 et 100,000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Joseph Bellenot, avocat, agent général pour le canton de Fribourg.

P.-S. — On demande des courtiers sérieux. (O. 605)

ON CHERCHE

Pour entrer tout de suite dans un institut de langues étrangères et de commerce, un professeur connaissant les langues allemande, française et anglaise. — S'adresser aussitôt à MM. Orell, Fussli et Cie, Fribourg, sous les initiales O. 630.

On demande à acheter

un domaine de rapport de la contenance 150 à 300 poses, si possible, avec forêts et maison de maître.

Adresser les offres sous les initiales

Plus de punaises, ni cafards.

Remède infailible et succès complet au moyen de la poudre Hahn de Genève. (O. 349)
Dépôt à Fribourg: Pharmacie Pittet.
Exiger la signature C. HAHN, sur la bande.

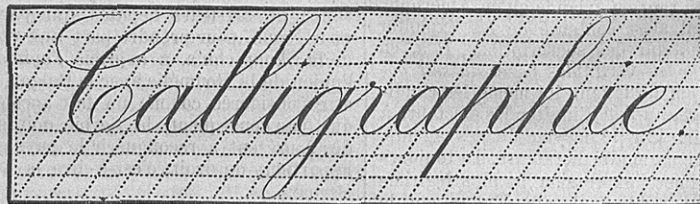
A vendre Instruments de médecin-chirurgical-acc., squelette, microscopes, bibliothèque, le tout en bon état. Prix modérés. Conditions avantageuses de paiement. S'adresser à MM. Orell, Fussli et Cie, à Fribourg, sous les init. O. 609.

RAISINS 1^{er} CHOIX

5 kg. franco, 4 fr. 50, chez Jos. Perzholz, propriétaire, Sion. (O. 568) (O. 62921.)

GUILLOUD & VILLARD

Nouvelle méthode de



Avec régleur spéciale indiquant la pente de l'écriture, la hauteur des lettres, leur largeur, les distances entre elles, en un mot donnant toutes les facilités à l'élève d'acquiescer en peu de temps une écriture solide, correcte et élégante. La méthode, imprimée sur fort papier, est comprise dans cinq cahiers dont l'emploi a été autorisé par les directions de l'Instruction publique des cantons de Fribourg et de Vaud. (O. 634/448)

En vente dans toutes les librairies à 15 centimes le cahier.

VENTE LIBRE

Le soussigné exposera en mises publiques, à Orsonnens, mercredi, 7 octobre courant, à 1 heure de l'après-midi, quelques pièces de bétail et des instruments aratoires, charrues, battoirs, herse, rouleau, hache-paille, caisse à purin, colliers, clochettes, etc., à de favorables conditions qui seront lues avant la mise. (O. 636/450)

HUMBERT, huissier.



Chaque machine porte la marque de fabrique déposée et reproduite ci-dessus ainsi que le nom de la fabrique en toutes lettres.

En vente chez: Schmid Beringer & C^{ie}, Fribourg.

invention de portée éminente

protégée par de nombreux brevets en Allemagne et à l'étranger

est la

Machine à coudre à rotation

de

Junker & Ruh

consant par en haut et par en bas

directement de la bobine.

La machine, montée avec la plus grande précision est d'un décent tout à fait luxueux, elle donne un point à double pique d'une beauté parfaite et est d'une infatigable précision hors ligne, extrêmement silencieuse et fort peu soumise à l'usure, car le mécanisme est d'une simplicité vraiment remarquable, ses mouvements étant rotatifs.

La marche est si douce et l'este et le manèment si facile, que cette machine de bonté supérieure et bien plus apathique aux interruptions que toute autre, peut être dirigée par un enfant.

L'aiguille extrêmement courte ne peut jamais se trouver en collision avec la navette, de là une grande économie d'aiguilles.

A l'Abeille

On trouve un grand choix de: Jersey d'hiver et mi-saison, depuis 6 fr. Corsets parisiens depuis 1 fr. 80. Tailles et corsets de fillettes. Jupons pour dames et pour fillettes en drap, feutre et melton. Robes et Manteaux d'enfants pour toutes saisons et sur commande. Tabliers pour dames en tous genres. Fourreaux d'enfants, formes variées. Coils pour dames, coils brodés, Faux-coils, Manchettes et Broderies. Un magnifique choix de Ruches, depuis 20 centimes, ainsi que la dernière nouveauté la Ruche Perles. Assortiment complet de Cravates, Plastrons, Lavallières et Neufs Tipo-Tipo.

Chemises sur mesure avec col et poignets depuis 4 fr. 50.

Se recommande :

Raymond Bielmann, 112, Rue de Lausanne, 112. (O. 635)

L'Elisir de William Lason est le seul officine remède, pour faire pousser les cheveux, pour fortifier le bulbe pileux et pour donner de la vitalité aux petits cheveux. Méfier les contrefaçons. Exiger le nom: „William Lason.“ Seul dépôt pour Fribourg, FELLER, coiffeur, Place Tilly, 17.

LE SECRET
DE LA
FRANC-MAÇONNERIE
PAR
M^{sr} FAVA
Évêque de Grenoble
1 beau vol. in-8° de 330 pages, édition de luxe avec encadrement filets rouges.
Prix: 4 francs.

RÉCITS MILITAIRES
Par le général AMBERT
PREMIÈRE SÉRIE
3 beaux volumes in-8 orné de huit portraits hors texte. — Prix: 5 fr.; franco: 5 fr. 50.
Chaque série formera un tout absolument complet et se vendra séparément.

A PRIX RÉDUIT
Choix de bons romans militaires.